

Conférence de l'UFR... les retraités à l'offensive !

La 10^e conférence de l'UFR se tiendra les 12, 13 et 14 novembre 2013

Cette conférence qui a lieu 3 ans après celle de 2010 (assimilée à un congrès) est un moment particulier de débats, de confrontations, d'analyse pour une meilleure efficacité du travail de l'UFR. Celle-ci se déroulera selon un processus bien ancré maintenant depuis quelques années.

Cette conférence aura pour tâche, entre autres, d'établir des statuts qui sans doute manquent à notre UFR.

Mais au-delà, elle doit permettre à l'ensemble des retraités de la FERC de s'emparer des questions posées, des réponses apportées, de l'aide aux composantes si tant est qu'elles en aient besoin.

Améliorer son action pour plus de visibilité, surtout une meilleure prise en compte des aspirations des retraités.

Dans une situation qui se dégrade pour une population de plus en plus grande, une analyse qui ne fasse pas l'impasse sur les difficultés rencontrées aussi bien que sur les(des) avancées.

C'est à chacun(e) des lecteurs du Lien, en activité, proche de la retraite ou déjà retraité, que ces quelques lignes s'adressent : nous souhaitons vivement vous convaincre qu'il est utile, à la retraite, de rester syndiqué, que des retraités syndiqués CGT sont utiles à la CGT tout entière, et en retraite qu'une réflexion syndicale intergénérationnelle ne peut qu'enrichir la conception de la société que nous voulons pour tous, du plus jeune âge au grand âge.

Vous trouverez, ci-après, 3 thèmes de réflexion que les délégués retraités des composantes fédérales approfondiront lors cette Conférence.

Faire de l'allongement de la durée de la vie un véritable progrès social pour tous

Alors ? des nantis, des privilégiés les retraités qui, en temps de crise, prétendent réclamer une meilleure prise en compte de leurs besoins?

Le montant de la pension médiane est aujourd'hui de 1100 € (50% des retraités ont plus et 50% ont moins).

De plus pour les femmes c'est 38% de moins que pour les hommes. Par ailleurs, les retraités participent à la vie économique et sociale du pays.

Vivre sa retraite en bonne santé est une conquête sociale, une mesure du degré de notre civilisation, au même titre que la réduction du temps de travail et les congés payés... une conquête que le patronat et la finance ne digèreront jamais ... une conquête qu'il nous faut défendre " bec et ongles " comme toutes les autres conquêtes issues du programme du Conseil National de la Résistance, tous ensemble.

Deux conceptions de la société s'affrontent.

Pour les uns : on vit plus vieux et en bonne santé et c'est un scandale de ne plus travailler.

Il faudrait donc travailler et cotiser plus et plus longtemps, c'est la logique même des exploités.

Pour les autres, dont nous sommes, les progrès de toutes sortes doivent permettre au plus grand nombre de profiter d'une vie nouvelle à la retraite, une vie libre et décente, bien méritée.

Nous sommes loin du compte !

Depuis 1993, le niveau de vie des retraités a baissé de 20%, le taux de pauvreté s'est accru : 17% perçoivent moins de 600 € par mois, 14% renoncent à se soigner.

Pouvoir d'achat en baisse (retraites complémentaires ARCCO, AGIRC inférieure à l'augmentation des prix), fiscalité injuste, nouvelles taxes (0,3% pour le financement de l'aide à l'autonomie), coût de la vie en augmentation, les exigences revendicatives se déclinent sur le même refrain : nous voulons tout le contraire.

Oui, décidément, quand est convaincu de la nécessité de construire un rapport de force en faveur de notre choix de société, il faut travailler au renforcement de toutes les forces de la CGT, pour la reconquête et le développement des droits sociaux des retraités !



Quelle UFR, quelle structure ?

L'UFR étant l'organisation des retraités dans les différentes composantes de la FERC, il est apparu nécessaire aux membres du bureau d'avoir une vue sur son " utilité ", de " l'aide " à apporter aux retraités dans leur organisation, de son impact sur celles-ci à partir des réflexions que les membres de la commission exécutive peuvent avoir. Ceci dans une démarche d'amélioration de l'outil syndical.

Les retraités, dans les composantes, sont organisés selon des structures qu'ils souhaitent, à savoir soit dans leur section syndicale d'origine, soit dans des sections de retraités, sans omettre évidemment les UL, UD, et autres...

Dans le cadre d'une lutte d'ampleur où les retraités ne sont pas épargnés, pas plus que les actifs, ou la voie choisie n'est réfléchie qu'en termes d'économies à réaliser au nom du déficit à combler, il semble nécessaire de poursuivre sur la meilleure manière de créer les rapports de force indispensables, notamment parmi les retraités.

Les luttes à entreprendre nécessitent que les adhérents aient un ensemble d'informations qui leur permettent d'affiner leur argumentation au regard de la bataille idéologique qui s'aiguise. Ces informations sont de plusieurs natures :

D'une part, " **Ensemble** " que chaque adhérent est en droit de recevoir et envoyer par la confédération.

D'autre part, **le Lien**, outil fédéral avec des pages " retraités ". À raison de 4 numéros par an, celui-ci donne des textes de réflexion et d'appréhension de la politique.

Par ailleurs, des infos concernant la fédération ou l'activité confédérale, ainsi que pour certains des extraits de la presse quotidienne leur sont communiquées.

Au-delà de ces questions de communication, de quelles aides ont besoin les différentes sections de retraités ? De quels apports ? Quelles sont les études qui pourraient leur permettre d'investir le terrain propre aux retraités afin de contribuer aux avancées sociales ? Des débats au sein des sections sont-ils opportuns ?

N'oublions pas que l'évolution de nos luttes dépend des rapports de force que nous sommes capables de créer, c'est-à-dire d'organisations capables de fédérer nombre de citoyens passant à la retraite.

N'oublions pas, non plus, que la continuité syndicale passe par une meilleure approche des questions les concernant.

Afin de mettre entre les mains des composantes des informations "utiles" à leur développement, outre celles dont elles disposent, celles-ci reçoivent de l'UFR des éléments d'information.

De tous ces éléments, et sans doute d'autres, notre conférence pourrait débattre pour permettre une avancée significative de nos forces organisées.



Place des retraités dans la CGT

La question de la place des retraités dans la CGT se pose avec d'autant plus d'acuité que le dernier congrès confédéral n'a pas, à notre avis, apporté de réponses satisfaisantes.

La non prise en compte des amendements sur la représentativité (1 Syndiqué 1 voix et non une 1/2 comme dans les statuts).

Le rejet de l'alignement des statuts confédéraux sur ceux de l'UCR concernant la cotisation ne sont pas de nature à nous rassurer.

Pourtant sans l'implication des retraités dans les UL (animation des stages de formation, permanences juridiques, voire même direction d'UL par manque de bras) devrait amener à s'interroger sur le retard pris dans ce domaine.

Si les retraités ne revendiquent pas et ne revendiqueront jamais de diriger un syndicat et encore moins la confédération, ce qui serait absurde, ils doivent trouver leur place, toute leur place, mais rien que leur place, dans une CGT qui considère qu'un syndiqué a les mêmes droits et les mêmes devoirs vis-à-vis de l'organisation, qu'il soit chômeur, à temps partiel ou retraité.

Comme le disait un camarade lors du 50^e congrès confédéral : " un retraité manifestant avec les actifs est-il un 1/2 manifestant ? Un retraité dirigeant un stage syndical est-il 1/2 organisateur ? "

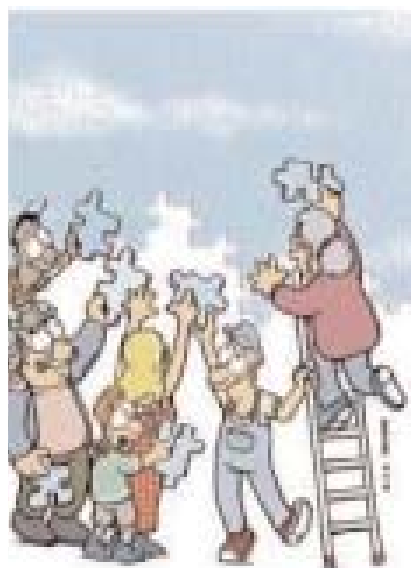
Si au sein de notre fédération nous ne connaissons pas cette situation il n'empêche que tous nos syndicats ne sont pas dans la même situation.

Nous avons pu le constater lors de la préparation du dernier congrès confédéral où l'on n'a pu voir certaines composantes prendre des positions totalement contradictoires en présentant l'amendement des retraités tout en refusant de donner les voix retraités aux deux délégués de L'UFR.

Tout cela pour dire que si certains progrès ont été faits, nous sommes loin du compte et que la route sera longue avant que les retraités aient leur juste place dans la CGT.

La proposition de Bernard Thibault au dernier congrès est intéressante mais repousse au 51^e toute avancée au plan confédéral.

Nous avons donc à travailler pour convaincre que les retraités dans la CGT sont des militants et syndiqués à part entière et ne veulent plus être entièrement à part, même s'ils ne participent plus *stricto sensu* à la production de richesse et s'ils n'ont pas l'intention d'intervenir dans les décisions concernant les luttes à mener dans les entreprises et la forme que les actifs veulent leurs donner.



Continuité syndicale et renforcement

Le sujet est récurrent et l'on a l'impression de se répéter. En effet que ce soit lors de conférences, d'articles pour le lien, de lettres aux composantes, etc. ce sujet a été souvent et longuement abordé.

Si nous y revenons aujourd'hui une fois encore c'est que, pour notre UFR, et toute la CGT, le sujet revêt une importance capitale. Si nous voulons une CGT forte le premier effort est de tout mettre en œuvre pour ne pas perdre de syndiqués et en particulier ceux qui quittent leur emploi pour une retraite bien méritée.

Il est un fait que notre UFR a déjà fait un effort et certains syndicats ont progressé depuis notre dernière conférence. Est-ce suffisant ? Devons-nous nous satisfaire de ce résultat ? Mais au-delà de notre UFR c'est la CGT tout entière qui s'affaiblit lorsque nous laissons partir des syndiqués à la retraite sans leur avoir fait découvrir le syndicalisme retraités.

Pour réaliser une continuité syndicale que l'on voudrait voir devenir quasi automatique, il faut être ambitieux et donc volontariste.

Il serait souhaitable, compte tenu de la situation, de doubler nos réalisations actuelles. Cet objectif qui peut paraître inaccessible est malgré tout réaliste. En effet nous ne conservons pas 50% de nos syndiqués, essayons déjà d'atteindre ce chiffre, dans un premier temps.

Cela devient d'autant plus urgent qu'il y va de la représentation de la CGT comme défenseur des intérêts des retraités.

En effet que pèsent nos quelque 100 000 syndiqués parmi les 15 millions de retraités. Pour réaliser ces objectifs il nous faut mettre en place

des moyens d'action et en premier lieu vers nos composantes qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pris conscience de l'importance de maintenir les retraités syndiqués dans l'organisation.

Nous pouvons, par exemple, prendre la décision de rencontrer les directions de ces syndicats pour les aider à mettre en place des structures spécifiques Retraités lorsqu'il n'y en a pas. Par ailleurs, il peut être décidé la construction d'outils de communication en direction des syndiqués retraitables etc.



Le renforcement :

Supposons que nous avons réussi à atteindre nos objectifs quant à la continuité syndicale, devons-nous pour autant laisser sur le bord de la route les autres retraités. Évidemment non, notre effort de syndicalisation des retraités ne doit pas s'arrêter au maintien dans les effectifs de la majorité des syndiqués partant en retraite.

L'on pourrait penser que ce rôle est plutôt dévolu aux organisations locales. Si les UL et UD ont une responsabilité importante dans ce domaine, nous ne pouvons nous défaire de la nôtre. Le renforcement ne peut être laissé au seul territorial, le professionnel doit aussi s'investir.



Impressions croisées

Les choses se sont un peu décantées, la vie continue mais, des semaines après notre retour, je suis encore sous le coup de l'admiration pour mon premier confédéral ! il vient après de nombreux autres mais rien ne m'avait préparée à cela : devant la salle immense et ces centaines de militants venus porter la voix de leurs camarades, **on sent la force de notre CGT** d'une façon très différente de tous les autres congrès. Tout est immense, l'organisation matérielle pour laquelle il faut féliciter nos camarades de l'UD 31, les à-côtés -hommage à notre camarade Georges Séguy dont parlera André et inauguration de la plaque qui désormais rappelle le " congrès de l'unité " de 1936-, l'animation de la salle, les nombreux exposants (militants ou commerciaux), sans parler de la restauration...

Tout au long du Congrès, on sentait une véritable ferveur, que ce soit des délégué(e)s des services sociaux, très présents, des menacés de l'industrie qui nous rappelaient la situation catastrophique de pans entiers de ces secteurs.

Des discours, d'abord celui de T. LePaon, qui traçait des perspectives, puis des différents invités. J'insiste sur l'importance du rapport financier qui venait à l'appui de la ligne de l'UCR sur **la question des cotisations des retraités**. Ce rapport pointait la très bonne situation financière de notre confédération dont les cotisations assurent 73 % des recettes, le reste provenant de subventions, contributions et publicité. De plus, des réserves assurent pour 2 ans le fonctionnement donc notre indépendance en cas de problèmes. Avant le congrès, avait eu lieu une **journée internationale** à laquelle avait participé une centaine de délégués représentant plus de 80 organisations syndicales venues de 70 pays : le thème en était " **la démocratie syndicale, un processus toujours à reconstruire** " qui soulignait le " prestige international " de la CGT auprès de ses homologues du monde entier.

Après l'émerveillement, la raison : il semble que la plupart des décisions sont prises avant ou en marge du congrès : nous avons, certes, les rapports imprimés dans Le Peuple, et les réunions des Commissions des amendements, mais ce qui s'est passé pour les amendements des retraités est la preuve qu'il y a eu un " bug " en ce qui nous concerne.

► Catherine LEFEBVRE

Une impression d'abord de **force, de grande force, de beaucoup de diversité, beaucoup de militant(e)s, beaucoup de jeunes...** venant de différents secteurs et cela s'entendait notamment dans les discussions saisies au vol d'une part dans les contenus et d'autre part dans les accents de régions différentes. **Oui le Congrès Confédéral représente bien tout le monde du travail de notre pays**, et puis se retrouver au milieu de la délégation de la Fédération, découvrir des camarades qui militent autant que nous et que l'on ne connaît pourtant pas ou très furtivement. Cela fait du bien aussi de voir toute cette énergie que l'on sent en partie contenue mais prête à montrer toute sa force à n'importe quel moment.

Et puis le passé combatif ressurgit avec **Georges Séguy**, un peu affaibli physiquement mais toujours plein de verve dans ses interventions dans la salle de la réunification CGT-CGTU de 1936 (**grande émotion de savoir que l'on se trouve dans l'endroit où s'est déroulé le Congrès de la réunification**). Georges Séguy a fait sourire et rire la salle dans des évocations de l'activité de la CGT et de son activité de secrétaire général. Il n'a rien perdu de son enthousiasme et de sa combativité, très rafraichissant pour tous, une belle leçon de militantisme.

Les très nombreuses interventions des délégué(e)s montrent une telle diversité combative que l'on se demande parfois si l'on sera à la hauteur dans nos actions, mais on voit bien après réflexion que l'on s'inscrit dans la droite ligne de toutes ces interventions de lutte, de tous ces combats. Même lorsqu'on lutte dans notre secteur, même lorsque des délégué(e)s de la Fédération interviennent on voit bien que l'on constitue une partie d'un combat plus général, cela concerne bien tous les salariés, et puis les propositions de **modifications statutaires** arrivent en discussion. Comme nous étions mandatés sur ce sujet il nous fallait intervenir logiquement. Mais le fait de voir que **les amendements concernant les voix des retraité(e)s au Congrès avaient disparu** littéralement n'était pas fait pour nous calmer. Je me décidais à en parler fortement lorsque j'aurais la parole au Congrès. Lors de mon intervention j'étais intérieurement outré de voir **un écart pareil entre l'analyse fine et sérieuse du document d'orientation concernant les retraités** actuellement et dans l'avenir pas très éloigné et la demi-place qui leur était accordée au niveau des votes ("les retraités ne sont pas des demi-militants, des demi-manifestants, des demi-organisateurs" était une vérité nette qu'il fallait dire fortement, en accord avec le document d'orientation). Ma déception à l'égard des représentants de l'UCR fut grande, ils intervenaient sur des généralités connues de tous et ne disaient pas un mot sur ce problème concret, réel, immédiat qui concernait tous les militants retraités et dont ils étaient censés être les représentants. L'avenir fera heureusement encore évoluer la démocratie syndicale... ce sera un bien pour tous.

► André ALLEGRET